



## DISTRICT DE L'EST DU CANADA ET DES CARAÏBES KIWANIS INTERNATIONAL

### PROGRAMME D'ÉVALUATION DES RAPPORTS TRIMESTRIELS 2007-2008

Le Club qui obtiendra le nombre de points le plus élevé pour un trimestre, dans le District de l'Est du Canada et des Caraïbes, se méritera le Ruban du Gouverneur (rouge). Dans chaque Division, celui qui obtiendra le plus de points se verra décerner le Ruban du Lieutenant-gouverneur (bleu). Pour la Division, si un Club gagne le Ruban du Gouverneur, alors le Club qui sera au second rang recevra le Ruban du Lieutenant-gouverneur.

#### **OBLIGATIONS**

Les clubs qui ne soumettront pas leur Rapport trimestriel ne seront pas éligibles pour le Programme annuel de Distinction et autres récompenses du District.

On s'attend à ce que les clubs soient à date avec leurs obligations financières envers le District, le Kiwanis International et avec leur Lieutenant-gouverneur. Les clubs qui ne sont pas en règle ne seront pas éligibles pour les récompenses trimestrielles ou annuelles. Les clubs qui ont des situations très particulières devraient en parler avec le DST avant la date limite fixée pour le dépôt de leur Rapport.

#### **ÉVALUATION PERSONNELLE**

Afin de calculer les résultats et distribuer l'information rapidement, le formulaire d'évaluation déterminera lui-même les points gagnés. Ainsi, les clubs connaîtront leur pointage avant d'envoyer leur rapport. Le Lieutenant-gouverneur se réserve le droit de faire des ajustements au pointage en appliquant les règles énoncées plus bas.

#### **Section A : DATE DE DÉPÔT DU RAPPORT**

Il est important que chaque rapport trimestriel soit reçu à temps. La date de dépôt est le 10 du mois suivant la fin du trimestre.

**On accordera dix (10) points pour les rapports complétés qui seront reçus chez le Lieutenant-gouverneur par télécopieur, courriel, internet ou par courrier (la date d'oblitération fait foi de tout) le ou avant le 10 du mois qui suit immédiatement le trimestre faisant l'objet du Rapport.**

Pour chaque trimestre, on utilisera le 25<sup>e</sup> jour du mois suivant le trimestre comme étant la date limite pour recevoir les informations, les enregistrer dans l'ordinateur et déterminer les résultats. On tiendra compte des rapports reçus après cette date du 25 du mois suivant, mais on ne les considérera pas pour les Rubans du Gouverneur / Lieutenant-gouverneur pour le trimestre.

Exemple : Le premier trimestre de l'année administrative 2007-2008 comprend les mois d'octobre, novembre et décembre 2007. Les rapports trimestriels doivent être reçus par le Lieutenant-gouverneur avant la date limite du 25 janvier 2008 pour être considérés.

#### **Section B : MEMBERSHIP**

Il est très important que le Secrétaire du Club tienne un registre à date du membership de son Club. Quand vous lisez «*Membership à la fin du trimestre précédent*» sur le rapport, le chiffre que vous y inscrivez devrait être le même que celui que vous avez indiqué pour le membership total à la fin du trimestre précédent. Si le nombre qui

a été inscrit sur le rapport précédent était erroné, s.v.p. faites la correction nécessaire pour le trimestre courant en ajoutant ou diminuant le nombre de membres et joignez une note explicative.

Il est donc très important que le Secrétaire du Club envoie le formulaire pour inscrire un nouveau membre auprès du Kiwanis International et qu'il y joigne les frais d'inscriptions appropriés dès que le nouveau membre est admis par le Conseil d'administration. Le nouveau membre est protégé par l'assurance responsabilité du Kiwanis seulement quand le Kiwanis International a reçu ce formulaire d'inscription ainsi que les droits d'adhésion requis.

Toute information concernant le mouvement des membres, qu'il s'agisse d'une résignation, d'un changement d'adresse, etc. nécessite que vous complétiez la fiche du membre et que vous en adressiez une copie au Kiwanis International et une autre au bureau du District. S.V.P. ne retenez pas ces formulaires jusqu'à la fin du trimestre... ou à tout le moins joignez-les à votre Rapport trimestriel.

***On accordera quinze (15) points si le chiffre de votre membership n'a pas varié par rapport au trimestre précédent.***

***Pour chaque formulaire d'inscription d'un nouveau membre soumis pendant le trimestre, on accordera cinq (5) points.***

**Les membres décédés :** Les clubs ne seront pas pénalisés pour une diminution de leur membership en raison de «décès». Cependant, la fiche du membre décédé doit avoir été soumise au Kiwanis International et au bureau du District. À défaut de suivre cette procédure, on assumera que le membre a quitté le Club pour toute autre raison.

## **Section C : INTERCLUBS**

***On accordera cinq (5) points par interclub réalisé pendant le trimestre (maximum 15 points).***

**DÉFINITION D'UN INTERCLUB :** Une réunion «interclub» est une réunion à laquelle un club visite un autre club (que ce soit un club Kiwanis ou un club en voie de formation, un club Enfants K (K-Kids), un club de Bâtisseurs, un Club K, un club Cercle K ou un club AKtion. La réunion «interclub» doit être annoncée à l'avance afin que les clubs concernés informent leurs membres. Selon le membership du club, chaque club visiteur doit être représenté par au moins quatre (4) de ses membres s'il réunit plus de trente (30) membres (ou par deux (2) de ses membres accompagnés par deux membres d'un club des programmes parrainés). Si le membership du club visiteur est entre vingt-et-un (21) et trente (30) membres, il doit alors être représenté par trois (3) membres et s'il réunit moins vingt (20) membres et moins, il peut être représenté par deux (2) membres.

Les lignes directrices du programme d'évaluation des clubs du District E.C. & C. permettent, dans les Caraïbes, que le club visiteur peut être représenté par un (1) membre de moins que ci-haut mentionné [minimum deux (2) membres] si la distance à parcourir (aller seulement) est plus grande que 96 kilomètres (60 milles). Dans l'Est du Canada, le club visiteur peut être représenté par un (1) membre de moins que ci-haut mentionné si la distance à parcourir (aller seulement) est plus grande que 160 kilomètres (100 milles).

**Attention:** On ne doit pas tenir compte de la visite à un Club faite par trois ou quatre Kiwaniens alors qu'ils sont en vacances ou passent l'hiver en Floride. Il s'agit d'une visite compensatoire (crédit de présence) pour chacun de ces membres.

### **OPTION «A»**

Pour ces clubs qui ne peuvent faire de visites «interclub» selon les règles ci-haut, ils peuvent demander au Lieutenant-gouverneur de leur Division respective (au début de l'année administrative) de permettre à quatre (4) de leurs membres de qualifier leur Club pour une activité «interclub» quand, comme groupe, ils passent au moins une (1) heure dans une école, une résidence pour aînés, un hôpital, une église à l'occasion d'une réunion autre qu'un service religieux régulier, un club de la Jeunesse parrainée ou une réunion municipale, à la condition que le Comité des interclubs présente un rapport pour chaque activité et qu'une copie dudit rapport soit annexée au Rapport trimestriel officiel. Si le Lieutenant-gouverneur approuve la requête, il doit demander l'endossement du Gouverneur qui informera le Bureau du District en conséquence. Prenant avantage de ce qui précède au présent paragraphe, un Club peut aussi réclamer des crédits pour des visites «interclub» faites selon les critères établis si l'occasion se présente.

## **Section D : SERVICE**

***On accordera cinq (10) points par activité complétée dans chacun des secteurs suivants, sujet à un maximum de 50 points par trimestre.***

L'activité peut être amorcée, continuée ou complétée pendant le trimestre, mais elle ne peut être rapportée qu'une seule fois.

**SERVICES À LA COMMUNAUTÉ :** Cette rubrique comprend l'éducation électorale, l'assistance aux aînés, la santé mentale, la sécurité routière, et la prévention du crime. Ces activités doivent être organisées pour le public.

Le fait de siéger sur le Conseil d'administration d'un organisme communautaire ne permet pas de gagner des points à moins que l'organisme en question reçoive des fonds du Club.

**VALEURS HUMAINES ET SPIRITUELLES :** Cette rubrique comprend le soutien aux activités religieuses ainsi que des fonctions au sein de l'église. Les déjeuners de prières ou autres activités religieuses impliquant le Kiwanis font aussi partie de cette rubrique.

**SERVICES À LA JEUNESSE :** Cette rubrique comprend les Scouts, les Guides, les cadets des forces armées, la prévention contre l'usage de la drogue, les activités éducatives, les ligues de hockey, baseball, etc., l'aide aux enfants souffrant de déficiences physiques ou mentales, les échanges internationaux pour les jeunes. On reconnaît aussi, sous cette rubrique, la distribution de bourses et de prêts scolaires, les programmes d'aide et d'assistance à la Jeunesse et la prévention du suicide.

Le fait de siéger sur le Conseil d'administration d'un organisme de jeunesse ne permet pas de gagner des points à moins que l'organisme en question reçoive des fonds du Club.

**JEUNES ENFANTS : PRIORITÉ 1 (YCPO) :** Ces activités doivent s'adresser aux enfants dont l'âge ne dépasse pas cinq (5) ans. Les activités organisées pour les femmes enceintes font partie de ce programme, tout comme celles à l'intention des parents d'enfants (soins et éducation). On reconnaît, sous cette rubrique, les campagnes pour promouvoir l'usage de sièges d'auto sécuritaires, les activités pour promouvoir le développement de l'enfant, etc. Vous pouvez trouver de nombreuses autres suggestions sur le site WEB du Kiwanis International.

## **Section E : LEVÉES DE FONDS**

***On accorde cinq (5) points pour chaque nouvelle levée de fonds pour le compte de charité/œuvres amorcée au cours du trimestre.***

L'activité peut être amorcée, continuée ou complétée pendant le trimestre, mais elle ne peut être rapportée qu'une seule fois. Les levées de fonds pour fins administratives ne sont pas éligibles.

## **Section F : FORMATION DE NOUVEAUX CLUBS**

Le club parrain d'un nouveau Club qui reçoit sa charte au cours du trimestre recevra le nombre de points suivants :

<b>Club Kiwanis</b>	<b>120</b>
<b>Enfants K</b>	<b>60</b>
<b>Bâtisseurs</b>	<b>60</b>
<b>Club K</b>	<b>60</b>
<b>Cercle K</b>	<b>60</b>
<b>Club Aktion</b>	<b>60</b>

**Activités pour former un nouveau Club :** Pour chacune des réunions ayant pour objectif de lancer un nouveau Club à laquelle assistent deux (2) membres ou plus de votre Club pendant le trimestre, **vous recevrez cinq (5) points par réunion (maximum 25 points).**

## **Section G : ADMINISTRATION**

***On accordera cinq (5) points pour chacune des activités administratives suivantes qui se tiendront au cours du trimestre (maximum 20 points) :***

Les activités administratives comprennent : Réunion du Conseil d'administration, réunion du Comité de publicité, cérémonie d'intronisation, levée de fonds, campagne de recrutement, couverture médiatique, formation d'un nouveau Club, participation à une activité pour augmenter le membership dans les clubs qui ont moins de 25 membres, participation aux congrès ou conférences, etc.

Les activités concernées devront être reconnues par le Conseil d'administration du Club et inscrites au(s) procès-verbal(aux).

## ÉVALUATION ET POINTAGE

Le tableau suivant vous fournit un résumé des points disponibles à la fin d'un trimestre :

Section	Pointage	Commentaires
Évaluation personnelle		Les clubs évaluent leurs propres rapports
Obligations financières		Clubs doivent supporter KI, EC&C et Lt.-Gouv. pour se qualifier
A: Temps	10 points	Tout ou rien Au plus tard le 10 du mois
B: Membership	15 points – aucun changement 5 points pour chaque nouveau membre	
C: Interclubs	5 points par interclub	Maximum: 15 points
D: Activités de service	10 points par activité de service 10 points par activité YCPO	Maximum: 50 points
E: Levées de fonds	5 points pour chaque activité	Maximum: 15 points
F: Formation de nouveau club	120/60/60... points lors de la remise de la charte 5 points par réunion préliminaire à l'organisation	Maximum de 25 points pour les réunions préliminaires d'organisation
G: Administration	5 points par activité administrative	Maximum: 20 points
<b>Maximum de points possible</b>	125 points, plus points pour nouveaux membres/clubs et réunions d'organisation	

Révisé en juillet 2007